

# ***NOTRE POLITIQUE LINGUISTIQUE***

## **Avant la mobilité**

Notre politique linguistique est pluridisciplinaire. Elle est le fruit de partenariats de longue date avec des établissements à l'étranger et incite aux mobilités et échanges dès la seconde. Pour en savoir davantage : [\*\*Les échanges et séjours internationaux\*\*](#)

L'établissement permet à tous les étudiants de BTS de choisir une deuxième langue vivante : allemand, espagnol ou polonais.

Il a mis en place un centre de ressources pour le soutien et la remédiation en langues vivantes à l'intention des étudiants qui souhaitent reprendre leurs études de langues.

L'établissement donne, de plus, des moyens horaires complémentaires pour enseigner les langues vivantes en groupes réduits et les préparer au TOEIC. L'objectif de notre politique est d'amener les étudiants de niveau B1 à B2 ou/et de niveau B2 à C1. Le lycée propose également une préparation au TOEIC (version Listening and Reading) pour tous les étudiants de BTS. Le lycée est habilité par ETS Global Paris et organise donc des sessions tous les ans en mai; l'objectif étant de permettre aux étudiants d'officialiser leur niveau d'anglais sur le marché du travail.

Pour en savoir davantage :

[\*\*https://www.ets.org/fr/toeic/test\\_takers/listening\\_reading/about/content/\*\*](https://www.ets.org/fr/toeic/test_takers/listening_reading/about/content/)

## **APRES LA MOBILITE**

A son retour de stage, l'étudiant doit remettre un rapport d'activités qui atteste de l'obtention des compétences attendues.

Celles-ci font ensuite l'objet d'une reconnaissance au moment de la délivrance du diplôme. Un livret Europass est délivré à tous les étudiants qui font un stage en Europe.

# **RECONNAISSANCE DES RESULTATS DES MOBILITES DIPLOMES**

Pour encourager les mobilités des étudiants et du personnel, il est essentiel de reconnaître et de valoriser les résultats obtenus par les intéressés.

## **A. LA RECONNAISSANCE DES RESULTATS POUR LES ETUDIANTS ET LE PERSONNEL.**

### **1. Pour les étudiants sortants :**

- **Par la promotion du passeport européen (Europass).**

**Pour les étudiants et tuteurs :**

[\*\*http://www.europe-education-formation.fr/docs/guide-EM.pdf\*\*](http://www.europe-education-formation.fr/docs/guide-EM.pdf)

Le lycée projette de compléter ce passeport européen par un supplément au diplôme.

Ainsi, tous nos étudiants de BTS qui effectuent leur stage à l'étranger, se voient délivrer, dans un cadre festif, ce certificat lors d'une cérémonie officielle. Les différents responsables de la formation sont également présents (enseignants, représentants et tuteurs d'entreprises notamment).

- **Par la délivrance de diplômes attestant le niveau de langue atteint : des démarches d'habilitation de diplômes sont actuellement effectuées :**

Le Goethe Institut : KMK (Kultusministeriumkonferenz) (diplôme allemand niveaux B1 B2 C1 C2).

- L'Institut Cervantes de Paris : DELE (diplôme d'espagnol en langue étrangère)

Les professeurs de langue informeront et conseilleront au mieux les étudiants intéressés.

- **Par la rédaction et la transmission, par le professeur de langues, voire le professeur principal, d'une lettre de recommandation à tout étudiant souhaitant poursuivre ses études (formation axée sur les langues) ou postuler à un emploi qui nécessite un excellent niveau linguistique.**

Liens vers : lettre de recommandation

- [\*\*Pour la poursuite d'études\*\*](#)
- [\*\*Pour postuler à un emploi\*\*](#)

- **Par une évaluation :**

- **des compétences professionnelles et linguistiques** acquises lors de la mobilité : contrôles en cours de formation pour deux épreuves à l'examen ; cette évaluation est faite par un enseignant et un professionnel.
- **de la progression linguistique de l'étudiant** par l'enseignant de langue : il réalise à cet effet des tests de positionnement (avant et après la mobilité).

- **double par l'entreprise** : du savoir-être et du savoir-faire d'une part, des compétences linguistiques ; d'autre part.

Cette évaluation double se fait à l'aide de 2 grilles d'évaluation :

**La grille d'évaluation générale** conçue par les professeurs des finalités professionnelles et **traduite en anglais**. Ce document a été mis en place dans l'Etablissement pour valoriser l'implication, l'application du stagiaire et reconnaître ses compétences. Ce support peut soutenir une candidature à un emploi.

**La grille d'évaluation des compétences linguistiques**, conçue et traduite par les professeurs de langue en anglais.

## **2. Pour le personnel sortant :**

L'Etablissement encourage les mobilités du personnel et lui reconnaît au retour, de nouvelles compétences déterminantes pour son évolution de carrière (Europass).

## **B. ETAPES ADMINISTRATIVES ET PROCEDURES POUR LA RECONNAISSANCE DES RESULTATS DES ETUDIANTS :**

- mise à disposition des étudiants, sur l'environnement numérique de travail, des deux grilles d'évaluation à compléter par les tuteurs des entreprises à l'étranger. Ces grilles en français sont également utilisées lors des stages dans des entreprises françaises à vocation internationale.

- organisation de moments d'échanges au retour des mobilités. Les étudiants parlent de leur vécu en stage, énoncent les points forts et faibles de leur immersion à l'étranger, des difficultés rencontrées...)

- Synthèse écrite de ces échanges et réalisation de supports d'information (affiches, photos, films, diffusés par exemple lors des Portes Ouvertes du lycée)

# BENEFICES ATTENDUS PAR LES MOBILITES

## *1. Rehausser le niveau linguistique et culturel*

Les mobilités à l'étranger permettent en effet aux étudiants :

- de rehausser leur niveau linguistique et culturel, de s'approprier le langage adapté au secteur d'activité propre à chaque STS
- d'appréhender les spécificités culturelles, linguistiques et structurelles de l'activité professionnelle à l'étranger et les comportements de respect et de courtoisie des codes sociaux en usage dans les sociétés visitées.
- d'enrichir leur CV (Europass – Certifications B1, B2 - TOEIC) ; l'expérience à l'étranger est un critère de sélection d'une candidature dans une structure à vocation internationale
- de découvrir, comprendre et mettre en œuvre différents savoir-faire professionnels.
- de faciliter leur recherche d'emploi future grâce au réseau professionnel ainsi construit
- d'intégrer plus facilement la possibilité de mobilités géographiques.

## *2. Devenir un citoyen européen*

Les mobilités à l'étranger permettent en effet aux étudiants d'évoluer dans un espace multiculturel : un lieu pour apprendre et comprendre, pour découvrir le « vivre-ensemble ».